

## DÉCLARATION DU COMMISSAIRE À PROPOS DE LA DÉCISION D'APPELER LE PREMIER MINISTRE

### ANNEXE K (II)

THE WALKERTON INQUIRY

LA COMMISSION  
D'ENQUÊTE WALKERTON

### Déclaration du commissaire

#### **Prononcée le 6 juin 2001 dans la salle d'audience de l'enquête à Walkerton**

Nous arrivons à la fin des audiences de l'enquête portant sur les événements de Walkerton.

Au cours de la Partie 1B, soit la section sur les politiques gouvernementales, nous avons entendu des douzaines de témoins, y compris des cadres supérieurs de la fonction publique. Plus tôt, nous avons annoncé notre décision d'appeler deux anciens ministres de l'Environnement, Brenda Elliot et Norm Sterling. Leurs dépositions seront entendues au cours de la semaine du 25 juin.

Nous sommes maintenant convaincus que, pour assurer la rigueur et l'intégralité des travaux de la commission, il est important d'appeler également le Premier ministre de l'Ontario, M. Harris. Étant donné qu'il s'agit du Premier ministre, je crois qu'il convient de décrire brièvement les raisons de notre décision.

Comme l'indique clairement le mandat, la portée de la section de l'enquête sur les politiques gouvernementales est très vaste. Elle consiste à examiner l'incidence, le cas échéant, des politiques, des pratiques et des procédures gouvernementales sur les événements survenus à Walkerton. Un grand nombre de ces politiques doivent être examinées afin de remplir cette partie du mandat. Jusqu'à présent, nous avons entendu de nombreuses dépositions, au cours de la Partie 1B, qui avait trait à plusieurs politiques mises en œuvre par différents ministères.

Toutefois, certaines politiques et décisions, dont l'enquête pourrait conclure qu'elles ont un lien avec les événements de Walkerton, n'ont pas été adoptées ou prises dans les ministères ni même par les ministres.

Je fais ici allusion aux décisions telles que les importantes compressions budgétaires de 1996 et de 1997 et au programme de réforme réglementaire mis en œuvre à la même époque. Ces décisions ont été prises à l'échelon le plus élevé du gouvernement, par le Conseil des ministres, et émanaient apparemment des organismes centraux et du Cabinet du Premier ministre.

Le Premier ministre, à titre de chef du gouvernement et de président du Conseil des ministres, est la personne la mieux placée pour répondre aux questions portant sur les politiques de cette nature. Pour cette raison, nous croyons qu'il est important que le Premier ministre témoigne.

Cela dit, je tiens à préciser trois points. Premièrement, les questions posées au Premier ministre porteront uniquement sur les politiques susceptibles d'avoir un lien avec les événements survenus à Walkerton. Il ne s'agit pas de procéder à un vaste examen des politiques gouvernementales en général. L'enquête sera ciblée.

Deuxièmement, il est important que la décision d'appeler le Premier ministre soit mise en perspective. Certaines personnes risquent en effet d'exagérer l'importance de son témoignage, voire la raison pour laquelle il est appelé à témoigner.

Il faut se rappeler qu'il s'agit ici d'une enquête, non d'une poursuite alléguant une quelconque inconduite. Le Premier ministre est appelé pour répondre à des questions portant sur des politiques et des décisions précises, et sur leurs répercussions possibles sur les événements de Walkerton, et pour aucune autre raison.

Finalement, je tiens à préciser que le fait d'appeler le Premier ministre ne signifie pas que j'aie conclu que les politiques sur lesquelles il sera interrogé ont en fait causé les événements de Walkerton ou y ont contribué. Mes conclusions seront présentées dans mon rapport. Il importe toutefois que j'entende le témoignage du Premier ministre pour être mieux à même de formuler ces conclusions.

Hier, nous avons informé les avocats du gouvernement de notre décision. Nous attendons une réponse quant au moment où le Premier ministre sera disponible. Nous avons demandé qu'il se présente les semaines du 25 juin ou du 2 juillet, soit les deux dernières semaines des audiences prévues mais, naturellement, nous sommes prêts à tenir compte de son calendrier.

